

**COMMUNAUTE ECONOMIQUE ET MONETAIRE DE
L'AFRIQUE CENTRALE**

COMMISSION DE LA CEMAC

**3^{ème} REUNION DU COMITE DE PILOTAGE DE LA
RATIONALISATION DES COMMUNAUTES ECONOMIQUES
REGIONALES EN AFRIQUE CENTRALE (COPIL/CER)**

MOT DE MADAME LA VICE-PRESIDENTE

YAOUNDE, 24 AVRIL 2015



- ⇒ ~~EXCELLENCE MONSIEUR LE PREMIER MINISTRE ;~~
- ⇒ MONSIEUR LE MINISTRE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE DU CAMEROUN, PRESIDENT DU COPIL/CER-AC ;
- ⇒ MESSIEURS LES MINISTRES ;
- ⇒ MONSIEUR LE SECRETAIRE GENERAL DE LA CEEAC ;
- ⇒ MONSIEUR LE GOUVERNEUR DE LA BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE (BEAC) ;
- ⇒ ~~MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA BANQUE DE DEVELOPPEMENT DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE (BDEAC) ;~~
- ⇒ MONSIEUR LE REPRESENTANT DU BUREAU SOUS-REGIONAL POUR L'AFRIQUE CENTRALE DE LA COMMISSION ECONOMIQUE DES NATIONS UNIES POUR L'AFRIQUE (CEA-BSR/AC) ;
- ⇒ ~~CHERS INVITES, MESDAMES ET MESSIEURS ;~~ → M. Le repre. de Monsieur

Il m'est particulièrement agréable en ce jour, de prononcer mon mot de circonstance devant cette auguste assemblée, à l'occasion de la cérémonie d'ouverture de la 3^{ème} réunion du Comité de Pilotage de la Rationalisation des Communautés Economiques Régionales en Afrique Centrale (COPIL/CER).

D'entrée de jeu, je voudrais m'acquitter de l'honorable devoir, au nom de tout le collège de la Commission de la CEMAC et à mon nom propre, d'adresser mes sincères remerciements à toutes les Autorités

de la République du Cameroun, pour l'accueil cordial et chaleureux qu'elles nous ont réservé lors de notre arrivée en terre camerounaise. La qualité de cet accueil augure de celle du séjour et des résultats de nos assises.

Ma reconnaissance s'exprime également à l'endroit de tous les partenaires au développement dont le soutien sans faille au processus de rationalisation de la CEMAC et de la CEEAC est resté constant.

Je ne voudrais pas oublier la présidence dédiée au COPIL/CER qui, malgré les difficultés financières auxquelles elle est confrontée dans la mise en œuvre de la mission qui lui a été confiée par les Chefs d'Etat, s'attèle excellemment à remplir son cahier de charges. En témoignent notamment la signature de la décision conjointe portant création, organisation et fonctionnement du COPIL/CER, l'élaboration des projets de textes sur cinq des douze domaines prioritaires d'harmonisation ainsi que l'organisation réussie des présentes assises.

C'est ici l'occasion pour moi de rassurer, si besoin en est, que pour sa part, la Commission de la CEMAC entend faire tout ce qui est à son pouvoir, pour honorer entièrement ses engagements financiers attendus dans le cadre du processus de rationalisation.



⇒ MESDAMES ET MESSIEURS ;

Il n'est point besoin de rappeler qu'une meilleure convergence des schémas, instruments, mécanismes et programmes communautaires de la CEMAC et de la CEEAC reste le seul moyen de parvenir à une rationalisation réussie de ces deux Communautés.

Pour ce faire, douze domaines prioritaires d'harmonisation avaient été identifiés, retenus et validés au cours de nos précédents travaux, sous la coordination du Comité de Pilotage mis en place à cet effet et dont la Présidence dédiée a été confiée à la République du Cameroun.

La Présidence dédiée vient de franchir une étape importante du processus, en élaborant, grâce à l'appui d'un Consultant, des projets de textes de cinq des douze domaines prioritaires d'harmonisation.

La présente réunion du Comité de Pilotage vise justement à examiner et à valider ces projets de textes qui portent sur :

1. les questions commerciales ;
2. le mécanisme de financement ;
3. le cadre de concertation entre la CEEAC et la CEMAC ;
4. les questions sécuritaires ;
5. et la libre circulation.

Je salue particulièrement la démarche méthodologique des Experts qui, réunis ici à Yaoundé en prélude de la rencontre du Comité de

Pilotage, ont vu juste d'examiner ces points en se répartissant dans deux ateliers :

- le premier traitant des cinq avant-projets de texte relatifs aux questions commerciales ainsi que de l'avant-projet de texte relatif au mécanisme unique de financement des deux Communautés CEMAC et CEEAC ;
- le second, abordant l'examen de trois avant-projets de textes relatifs aux questions sécuritaires et à la libre circulation des personnes.

Grâce à ce travail de base et de fond effectué par les Experts mis à disposition par toutes nos structures concernées et dont les profils sont en adéquation avec la nature des thèmes, notre tâche ne s'en trouvera que facilitée.

Une appropriation intelligente des conclusions auxquelles sont parvenus les Experts et des recommandations pertinentes formulées de manière consensuelle, devrait permettre de réaliser un saut qualitatif dans le processus de rationalisation de la CEMAC et de la CEEAC, que chacun de nous ici présent appelle de tous ses vœux.

Sur ce, je vous remercie pour votre aimable attention.

Rosario MBASOGO